

# PROJET D'ETABLISSEMENT 2015 – 2018

COLLEGE ARTHUR RIMBAUD-MONTPELLIER

Textes de références

## Le collège 2016

**20 mai 2015** : publication du décret et de l'arrêté qui définissent les grands principes de la réforme du collège

Décret n° 2015-544 du 19 mai 2015 Arrêté du 19 mai 2015 Circulaire n° 2015-106 du 30 juin 2015

## Projet académique 2015 – 2018

### La réussite des élèves :

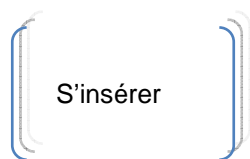


Apprendre

#### des conditions d'apprentissage favorables à la mise en activité

- 1.1 : entre activité personnelle des élèves et accompagnement
- 1.2 : de l'ambition et des résultats pour tous
- 1.3 : vie des écoles, des EPLE et climat scolaire

### Une insertion professionnelle réussie :

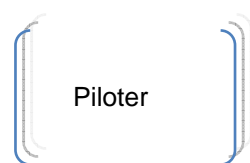


S'insérer

#### un parcours de formation personnalisé et ouvert sur le monde économique

- 2.1 : une éducation à l'orientation pour un parcours choisi
- 2.2 : persévérance scolaire, prévention et lutte contre le décrochage
- 2.3 : des chances équitables de parcours de formation

### Un pilotage académique de proximité des territoires :



Piloter

#### une appropriation par les réseaux

- 3.1 : des établissements et des réseaux en contrat avec l'académie
- 3.2 : une formation des personnels ancrée sur l'évolution des métiers
- 3.3 : des modes de gestion de ressources humaines adaptés à un pilotage de proximité

## Education Prioritaire

### Six priorités pour les réseaux éducation prioritaire

Le référentiel s'organise autour de six priorités :

1. Garantir l'acquisition du "Lire, écrire, parler" et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun
2. Conforter une école bienveillante et exigeante
3. Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire
4. Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative
5. Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels
6. Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux



**Mesure 5 Développer  
l'ambition et la curiosité des  
élèves pour les aider à  
construire leur parcours**

Plusieurs dispositifs  
permettront d'accroître  
l'ambition scolaire des élèves  
de l'éducation prioritaire

**Objectif 1 La réussite des élèves : des conditions  
d'apprentissage favorables à la mise en activité**

**DIAGNOSTIC**

Public + Privé					
Ecart entre taux de réussite au DNB et taux de réussite des PCS défavorisées	2010	2011	2012	2013	2014
pour l'établissement	+6,5	+5,1	+1,4	+5,9	+7,1
pour le département	+10,6	+9,5	+9,7	+9,9	+12,3
pour l'académie	+9,6	+9,3	+10,5	+10,5	+11,2
pour la France	+8,7	+8,9	+8,9	+9,2	+9,1

Source : OCEAN

Taux de réussite aux épreuves écrites du DNB	2010	2011	2012	2013	2014
Taux de réussite	37,7	30	36,2	34,8	22,2
Taux de réussite départemental	62,6	47	62	48,2	53,4
Taux de réussite académique	60,6	43,5	59,2	46,7	51,5
Taux de réussite France	60	48,7	62	49,2	55,3

Source : application OCEAN

Champ : élèves de 3ème de Collège

Le collège scolarise 58,7 % de PCS ouvriers et inactifs (73,3 pour la SEGPA, 57,1 hors SEGPA).

Le seul regard sur les résultats au DNB ne peut être suffisant (64 % en 2014, moins de 55 % en 2015).

Le taux de boursiers est de 30 % supérieur à celui de l'académie et celui du taux 3 deux fois supérieur.

L'établissement doit poursuivre l'accompagnement des collégiens issus des PCS défavorisées pour qu'ils obtiennent le premier diplôme.

Les résultats aux épreuves écrites aux DNB sont en baisse constante, l'établissement doit nécessairement mettre en place une réflexion pédagogique afin inverser ces résultats et permettre aux élèves de réussir.

1.1 Axe de progrès

- Entre activité personnelle des élèves et accompagnement

Leviers

- Renforcer l'efficacité des apprentissages pour les élèves
- Pérenniser les projets de sorties culturelles en favorisant les démarches de classes
- Sensibiliser les élèves à l'art pour éveiller leur curiosité

Mise en œuvre

- Utilisation des heures d'accompagnement personnalisé et des enseignements pratiques interdisciplinaires,
- Parcours culturel, Avenir identifiables de chaque élève grâce à l'utilisation de l'application folios,
- Programmation de cycles à chaque niveau d'œuvres ou thématiques abordées en histoire des arts,
- Collège au cinéma, participation à Arabesque, échanges linguistiques, voyages pédagogiques, aides personnalisées,
- Mise en place du CVC, foyer des élèves, commissions menus.

1.2 Axe de progrès

- De l'ambition et des résultats pour tous

- Apprentissage et évaluation par groupes de compétence dans certaines matières et certains niveaux,
- Maintenir une offre linguistique attractive.

Leviers

Mise en œuvre

- Les élèves bénéficient d'une remédiation adaptée à leur niveau d'acquisition des compétences du socle,
- Poursuivre les échanges linguistiques et les rencontres avec un établissement allemand. Favoriser la préparation et la présentation d'élèves volontaires aux sections européennes, internationales et orientales,
- La section orientale et la section européenne allemande. L'élargir à l'anglais et l'espagnol, Langues et cultures de la Méditerranée.

1.3 Axe de progrès

- Vie des écoles, des EPLE et climat scolaire

Leviers

- Redonner du sens à la sanction en favorisant le recours à des mesures de réparation. Inclusion, suivi de la scolarité des élèves par les familles à distance,
- Permettre aux élèves de prendre des initiatives et des responsabilités,
- Sensibiliser au respect des biens, locaux,
- Éduquer aux nouvelles technologies.

Mise en œuvre

- La hiérarchisation de la sanction, projet vie scolaire,
- La mise en place d'instances collégiales,
- Les médiateurs élèves, le CVC : concours interclasses, participation des manifestations caritatives exemple : course contre la faim,
- l'utilisation de l'outil informatique de façon raisonnée, référent éducation média,
- Education à la citoyenneté à travers EMC, les EPI, le CESC.



**Mesure 5 Développer l'ambition et la curiosité des élèves pour les aider à construire leur parcours**

Plusieurs dispositifs permettront d'accroître l'ambition scolaire des élèves de l'éducation prioritaire

**Objectif 2** Une insertion professionnelle réussie : un parcours de formation personnalisé et ouvert sur le monde économique

**DIAGNOSTIC**

Public + Privé					
Taux de passage de 3ème en 2nde GT	2010	2011	2012	2013	2014
pour l'établissement	59,2	53,8	63,0	58,1	56,0
pour le département	58,7	60,5	61,8	63,6	64,1
pour l'académie	57,3	58,2	59,2	61,7	61,4
pour la France	58,4	59,4	60,3	62,2	63,0

Public + Privé					
Taux de passage de 3ème en 2nde PRO	2010	2011	2012	2013	2014
pour l'établissement	26,7	28,0	25,2	27,7	30,5
pour le département	20,4	20,0	19,3	19,0	18,5
pour l'académie	21,0	20,6	20,3	19,8	19,8
pour la France	20,5	20,2	20,1	20,1	20,0

Public + Privé			
Devenir des élèves de 3ème en fin de 2nde Pro - 2014-2015	Public + Privé		
	Etab	Acad	France
TER BEP	0,0	0,0	0,0
1E PRO	66,7	79,0	82,7
2ème année de CAP	0,0	1,0	0,9
REDOUBLEMENT	4,4	5,3	4,3
AUTRES SITUATIONS	28,9	14,7	12,1
<b>TOTAL</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

En 2012 96,90 % des élèves de 5<sup>ème</sup> font leur entrée en 4<sup>ème</sup>, à l'issue de la classe de troisième seulement 58,10 % des élèves poursuivent leur cursus au lycée général et technologique. A la rentrée 2013 fin de seconde, 38,60 % obtiennent leur passage en 1<sup>ère</sup> S et 20,50 % en STL, STD2A, 14,50 % en ES, 8,4 % en STL – STIED – STID2A. Ces résultats mettent en exergue des pratiques d'évaluation encore trop élitistes, pour améliorer cet indicateur il est nécessaire de renforcer la liaison réseau avec les lycées du secteur, mieux utiliser les outils à sa disposition pour changer les représentations et créer davantage d'ambition scolaire.

2.1 Axe de progrès

- Persévérance scolaire, prévention et lutte contre le décrochage

Leviers

- Découvrir les champs professionnels comme outils de réussite,
- Encourager à faire des choix ambitieux, accompagner les élèves dans leurs démarches,
- Valoriser les sections internationales américaines, ABIBAC, BACHIBAC,
- Développer la pédagogie de projet pour faire du projet de classe un tremplin pour un projet de vie.

Mise en œuvre

- Rencontres avec différents partenaires dans le cadre de la liaison Collège-Lycée, Forum des métiers du conseil départemental,
- Tutorat d'excellence et partenariat avec Montpellier Business School, cours de renforcement en langues pour les élèves prétendants à des filières particulières,
- Aux rythmes et exigences des épreuves du DNB : 2 épreuves blanches incluant l'histoire des arts en cours d'année, soutenance d'un oral au retour du stage d'observation, préparation à la nouvelle épreuve orale brevet 2016,
- Poursuivre le travail autour des langues en développant l'ambition scolaire (EPI),
- Stages d'observation de filières du lycée professionnel, en passant des conventions avec ces lycées, convention cadre avec des entreprises du secteur privé et des institutionnels.

2.2 Axe de progrès

- Participer à la maîtrise des codes sociaux

Leviers

- Taux d'attractivité de l'établissement : Diminuer le nombre de demandes de dérogations sortantes,
- Diminution du nombre d'exclusions de cours, de retenues, de conseils de discipline.

mise en oeuvre

- Construire le parcours citoyen,
- Construire le parcours Avenir,
- parcours d'éducation artistique et culturelle,
- Développer les actions du CESC en liaison avec les partenaires extérieurs.



2.3 Axe de progrès

- Des chances équitables de parcours de formation

Leviers

- Poursuivre la promotion de la participation des élèves au dispositif de l'Accompagnement Éducatif,
- Développer du travail en partenariat (associations, Montpellier Business School entreprises,...),
- Permettre aux élèves de prendre des initiatives et des responsabilités,
- Pérenniser et améliorer la forme des rencontres parents-professeurs,
- Développer la communication avec les familles création d'un lieu de rencontre avec les familles « s'approprié le collège autrement »,
- Développer l'utilisation des nouvelles technologies,
- Envisager l'aménagement d'un foyer des élèves en concertation avec le conseil départemental.

Mise en œuvre

- Des séances d'aide aux devoirs et remédiation méthodologique afin de répondre à un véritable besoin de conseils et de suivi après la classe,
- Le Programme Aide et Accompagnement pour la Réussite et les dispositifs relais, Dispositif Relais Court,
- Formation d'élèves tuteurs, formation des délégués... Médiateurs,
- Par le biais de prise de rendez-vous familles pour remettre les bulletins aux élèves repérés en difficultés via des outils numériques (mails, SMS...),
- Renforcement de la formation et de l'utilisation de supports et d'espace de mutualisation des travaux .



**Mesure 7**  
**Du temps pour travailler autrement**

**Mesure 8**  
**Un grand plan de formation continue et d'accompagnement pour l'éducation prioritaire**

**Mesure 10**  
**Des projets de réseau pérennes construits sur la base des meilleures pratiques**

**Objectif 3**

Développer le réseau REP + écoles/collèges fondés sur l'appropriation du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

**DIAGNOSTIC**

Public + Privé				
Pourcentage d'élèves en retard d'un an et plus à l'entrée en 6 <sup>ème</sup> 2014-2015	Public+Privé			
	Etab	Dépt	Acad	France
% d'élèves en retard	24,2	10,6	11,1	10,5

Public + Privé				
Pourcentage d'élèves en avance / à l'heure / en retard à l'entrée en 6 <sup>ème</sup> 2014-2015	Public+Privé			
	Etab	Dépt	Acad	France
% d'élèves en avance	0	2,8	2,7	2,9
% d'élèves à l'heure	75,8	86,6	86,3	86,6
% d'élèves en retard 1 an	20,5	10,4	10,9	10,3
% d'élèves en retard 2 ans et +	3,8	0,3	0,2	0,3

Le collège accuse une baisse d'effectif (2012 -2014 moins 63 élèves pour le collège, alors que la SEGPA augmente ses effectifs de 4 élèves) contrairement à ceux de l'académie qui sont en légère augmentation.

Au regard des chiffres l'établissement est dans une culture du conseil de discipline et de l'exclusion définitive.

Les motifs sont généralement légitimes. Mais au-delà du constat il est nécessaire de poursuivre un travail d'équipe autour du mieux vivre ensemble afin que chaque élève s'approprie le collège et les valeurs qui y sont dispensées.

Le conseil Ecole/collège devrait permettre : une ouverture sur l'hétérogénéité sociale.

Un travail pédagogique à travers les cycles pour favoriser l'évolution des pratiques professionnelles et développer le travail inter-catégoriel.

Le Projet Réseau (en cours d'écriture) doit permettre une meilleure lisibilité des actions menées dans les différentes strates de l'école.

